

13. Gestion des informations de santé publique												
Stade élémentaire			Stade intermédiaire			Stade avancé			Avant-garde			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Orientation stratégique	L'INSP partage des données et informations avec d'autres groupes au gré des circonstances.		L'INSP partage systématiquement des rapports et d'autres informations avec certains acteurs. Cependant, ces décisions de partage ne reflètent pas nécessairement les toutes premières priorités pour ce qui est de l'impact potentiel sur la santé publique.			L'INSP a recensé des priorités stratégiques quant au partage d'information. Il adapte de plus en plus ses informations aux besoins d'un éventail d'utilisateurs finaux.			La gestion et le partage de l'information font partie intégrante de la mission de l'INSP, qui est résolu à être une ressource essentielle pour la santé publique et pour d'autres secteurs dans le monde entier.			
	L'INSP ne donne pas d'accès public à ses données et documents. Pour obtenir des informations, il faut prendre contact en personne avec un membre de l'INSP.		L'INSP met quelques informations à la disposition du public (par exemple sur son site Web), mais elles sont souvent périmées ou inexactes. Bien que l'INSP donne un numéro de téléphone et une adresse électronique pour les demandes de renseignements, il n'y a pas de système pour assurer leur bon acheminement.			Les systèmes de l'INSP assurent un accès étendu aux informations. Cependant, l'actualisation du site Web et des autres documents manque parfois de cohérence. L'INSP a des systèmes pour aider à acheminer les demandes de renseignements aux personnes compétentes.			L'INSP donne accès à un large éventail de documents et d'ensembles de données. Les interfaces sont conçues pour encourager l'utilisation des données et autres informations. Des systèmes sont en place pour favoriser l'innovation dans le partage des données et assurer l'utilisation des meilleures pratiques.			
Systemes	L'INSP n'a pas de personnel formé à la gestion de l'information. Les ordinateurs, les logiciels et le site Web de l'INSP sont dépassés et souvent ils ne fonctionnent pas.		L'INSP n'a pas de documentaliste et de personnel technique spécialisé, mais des consultants apportent parfois leur expertise en conception de sites Web ou dans d'autres domaines. Le manque de ressources et de compétences informatiques empêche de généraliser le partage des bases de données.			L'INSP a investi des ressources pour que les renseignements très demandés soient faciles d'accès et pour que tout un éventail d'informations soit disponible. L'INSP a un personnel doté des compétences requises pour organiser les bases de données, rapports et autres informations et les rendre disponibles sur le Web ou par d'autres moyens.			Le site Web de l'INSP est performant, attrayant et convivial pour la plupart des utilisateurs, y compris pour les personnes handicapées ou peu instruites. Les ensembles de données peuvent être consultés et téléchargés au moyen d'interfaces utilisateur spécialisées. Des documentalistes aident les groupes et personnes qui ont des recherches complexes à effectuer dans les données de l'INSP et d'autres sources.			
	Il est difficile d'obtenir des informations de la part de l'INSP pour plusieurs raisons : il est difficile de trouver la personne qui les a, elles sont périmées, elles manquent de qualité, leur communication n'est pas autorisée, etc.		Les informations disponibles auprès de l'INSP varient en qualité et en quantité, avec quelques documents intéressants dans certains domaines, en particulier ceux financés par des donations.			L'INSP donne accès à un site Web et à des informations de grande qualité. Malgré certaines interfaces peu conviviales, les utilisateurs arrivent généralement à trouver ce qu'ils cherchent.			La richesse et la qualité des données de santé publique et l'excellence de l'interface utilisateur contribuent à faire de l'INSP une source d'informations incontournable à l'échelle nationale et mondiale. Des interfaces conviviales donnent aux utilisateurs la possibilité d'adapter les rapports et les documents à leurs besoins.			
Ressources	Concernant la gestion de l'information, la collaboration de l'INSP avec les autres acteurs est limitée. Les demandes de conseils et d'informations adressées à l'INSP se soldent souvent par un échec.		L'INSP demande parfois aux autres acteurs de communiquer leurs besoins. Les acteurs de certains groupes trouvent les informations de l'INSP utiles, mais d'autres n'arrivent pas à accéder aux informations qui les intéressent.			Différents acteurs aident l'INSP à déterminer les informations à partager et lui donnent leur avis sur son site Web et ses documents.			L'INSP demande souvent l'avis des autres acteurs sur la manière d'améliorer le partage des informations et d'accroître leur utilisation. Beaucoup d'autres organisations créent des liens vers le site Web de l'INSP et encouragent son utilisation, augmentant ainsi son audience.			
	L'INSP n'est pas en mesure de partager les données et les connaissances de manière efficace.		Les informations de l'INSP sont utiles pour certains groupes. La plupart des informations de l'INSP sont difficiles d'accès.			Les informations de l'INSP sont accessibles et largement utilisées pour guider les politiques et les programmes. Dans les situations d'urgence, c'est une source d'information incontournable pour le public et les médias. Les chercheurs peuvent consulter et utiliser les données de l'INSP, quoique parfois avec difficulté.			L'INSP peut citer plusieurs exemples de cas où son partage d'informations a engendré une amélioration des politiques et programmes et contribué à un changement majeur dans l'attitude et le comportement du public. La consultation des ensembles de données de l'INSP par des groupes externes a augmenté leur utilité.			
Qualité												
Collaboration												
Impact												